

DOCUMENT D'ENGAGEMENT ELEVEURS OVINS-CAPRINS

ENTRE L'ELEVEUR UTILISATEUR DE LOGICIEL DETENTEUR ET L'EdE (OU SERVICE IDENTIFICATION LE CAS ECHEANT) LA NOTIFICATION DES ACTES D'IDENTIFICATION OVINE ET CAPRINE¹

1. Engagements

Je soussigné M. – Mme. _____ N° Cheptel _____

Agissant pour le compte de la société : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Adresse e-mail : _____

nom du logiciel et version : _____

Demande à l'EdE (Ou Service Identification le cas échéant) de _____, maître d'ouvrage départemental de l'identification des animaux, d'accepter les fichiers² relatifs à la notification des actes d'identification ovine et caprine transmis par voie électronique.

2. Responsabilités

Je m'engage à :

2.1. Garder toute la responsabilité prévue dans les textes Européens et Français, en tant que détenteur d'ovins ou de caprins vis à vis de l'EdE (Ou Service Identification le cas échéant), conformément au contrat sur l'identification de mes animaux, que j'ai signé avec l'EdE (Ou Service Identification le cas échéant) de mon département.

2.2. Etre l'interlocuteur unique de l'EdE (Ou Service Identification le cas échéant) pour l'ensemble des points techniques relatifs à l'identification de mon cheptel.

2.3. Procéder aux notifications de mouvements dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

2.4. Utiliser exclusivement le mode de notification informatique de mon logiciel détenteur.

2.5. Procéder aux corrections éventuelles dès réception d'un message d'erreur par voie informatique ou par courrier de la part de mon service d'identification, en adressant les modifications exclusivement à mon service Identification. Ce service, par délégation de l'EdE (Ou Service Identification le cas échéant), demeure mon seul interlocuteur pour tous les aspects relatifs à la réglementation de l'identification. Je prends acte que toute notification transmise n'est pas validée sur l'instant mais fait l'objet de vérifications au niveau des bases de données de l'identification départementale et nationale.

1 - Engagement réservé aux actes d'identification

2 - Tout type de notification exigé par la réglementation en vigueur et conformément au contrat sur l'identification de mes animaux signé avec l'EdE (ou Service Identification le cas échéant) de mon département en cas de signature du dit contrat.

2.6. Prendre en charge l'ensemble des coûts inhérents au type de transmission choisi, en sus des cotisations au service Identification.

2.7. M'assurer en permanence du bon fonctionnement de l'ensemble de mon système informatique, placé sous ma seule responsabilité et de la cohérence des informations d'Identification contenues dans mon logiciel avec celles de la base. L'EdE (Ou Service Identification le cas échéant) ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'absence de traitement d'informations qui ne lui seraient pas parvenues ou qui présenteraient une incohérence.

3. Durée d'engagement

Cet engagement est établi pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Il peut être résilié, sans délai et sans contrepartie financière en cas de résiliation en cours d'abonnement :

- à la demande de l'éleveur utilisateur du logiciel,
- à la demande de l'EdE (Ou Service Identification le cas échéant), sans délai en cas de non-respect des engagements.

Fait en deux exemplaires à _____ le _____

Signature de l'éleveur

Signature du Directeur de l'EdE
(Ou Service Identification le cas échéant)



Adhésion au service de notification électronique LOGICIEL DÉTENTEUR

Nom :		Logiciel détenteur utilisé	
Adresse :		Editeur	
		Nom	
Code postal :			
Commune :			
Tel :	Fax :	Numéro d'élevage (Cheptel)	
Email :			

Fiche à remplir lors de chaque adhésion et à renvoyer par courrier au service d'identification de votre département accompagné du « document d'engagement » établi en deux exemplaires.

Fait à _____ le _____ (Signature de l'Éleveur)
--

VISA de l'EdE (Ou Service Identification le cas échéant)¹	
Date	
Cachet et signature	

Fiche à transférer après VISA de l'EdE (Ou Service Identification le cas échéant) à l'ARSOE de DOUAI.

1 - Nécessaire pour toute demande d'adhésion au service de notification électronique via un logiciel détenteur